

EPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	
----------------------------	--	--

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 25 septembre 2023, le Comité Syndical de nouveau légalement convoqué le 25 septembre 2023, l'an deux mille vingt-trois le 29 septembre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle Exona – 1 rue des paveurs – 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 78

Présents : BERTOL Gino, CORRE Daniel, DELPIC Joseph, DUGOIN Xavier, HILGENGA Wilfrid, HUBERT Serge, NOEL Michel, , PIGEON Marie France, RASSIER Gérard, SHEPS Ariel, WITTEK Eugène,

Pouvoirs : FOURNIER Pascal (à Daniel CORRE), MATT Edouard (à Xavier DUGOIN), MAYEUR Véronique (à Wilfrid HILGENGA), TERRIER Michel (à Gino BERTOL)

Absents : ABENA Gabin, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, BUDELOT Laurence, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), COLAS Romain, CORDIER Corinne, CORZANI Olivier, DAMIATI Michaël, DELIANCOURT Jean-Claude (CAPS) DELIANCOURT Jean-Claude (Chilly Mazarin), DELMOTTE Kim, DIRAT Karl, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOBRON Grégory, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier, GRILLON Eric (Ablon), GRILLON Eric (EPT GOSB), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste) HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), JANIN Eric, LAMOUR Alain, LE ROUX Jean-Claude MORIN Jean-Marc, NEDELEC Gaëlle, PAROLINI François, PEROT Joël, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PLANTE François, PROT Pierre, PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), PYOT Frédéric (SIARCE), ROUSSEAU Jean-Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon), SCACCHI Anne (CCEJR), SEBBAG Alice, SOULOUMIAC Michel, TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane, Michel PELTIER, EUGENE Joelle

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Daniel CORRE est désigné secrétaire de séance

OBJET : FONDS DE SOUTIEN POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le comité syndical

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-397 du 10 octobre 2022 portant modifications statutaires

Vu les arrêtés inter préfectoraux 2021-PREF-DRCL-604 / 605 / 606 et 607 du 25 août 2021 portant adhésion de l' EPT 12, du SIEGRA, du SIARCE et de la commune d'Epina y sous Sénart au SMOYS

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2022-PREF-DRCL-461 du 25 novembre 2022, portant adhésion au SMOYS des communes de Ablon, Bondoufle, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes, Epina y-sur-Orge, Juvisy, Savigny-sur-Orge et Soisy-sur-Seine

Considérant que le Grand Enjeu de la Protection de notre Environnement est reconnu par tous comme une priorité.

L'autorité territoriale,

Considérant que la Transition Écologique avec la double logique de l'Économie Circulaire et des Énergies Renouvelables, est un enjeu majeur de notre société, et que l'Effet de Serre, réduire l'utilisation des Énergies Fossiles en substituant des Énergies Renouvelables, est l'Affaire de tous.

Considérant que les collectivités locales et, tout particulièrement, ce qui fait le socle de notre Démocratie : les communes ont un rôle essentiel à jouer, compte tenu de leur proximité avec la réalité du quotidien.

Considérant que le Fonds de soutien pour le Développement Durable et la Transition Sociale et Énergétique, permettra de soutenir les très nombreuses actions locales portées par des associations de bénévoles.

Considérant que le SMOYS contribuera ainsi à compléter des offres de financement ou d'expertise à des structures locales engagées dans la Transition Sociale et Énergétique.

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le principe de l'Engagement du SMOYS dans la mise en œuvre de politiques de soutien à la Transition Sociale et Énergétique

DIT qu'un montant à hauteur de 20 000€ annuel sera affecté à ces actions

DIT que des entreprises, fournisseurs, dans le cadre des règles sur le Mécénat pourront abonder ce fonds

DIT qu'un comité de sélection et d'analyse des projets qui seront soumis au vote du comité sera composé en Comité Syndical par la désignation de 9 collègues délégués titulaires

DESIGNE Madame Marie-France PIGEON, Monsieur Wilfrid HILGENGA, Madame Laurence CASTAINGS, Monsieur Gino BERTOL, Monsieur Daniel CORRE, Monsieur Eugène WITTEK, Monsieur Ariel SHEPS, Monsieur Joseph DELPIC, Monsieur Michel NOEL

Après en avoir délibéré,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote UNANIMITE	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président


Xavier DUGOIN

Le secrétaire


Daniel CORRE

Date de publication sur le site :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité